

AVANT-PROPOS

Le cadre républicain français revendique régulièrement « l'héritage des Lumières ». Il s'agit traditionnellement par là de signifier dans le discours politique le lien indissociable qu'un républicanisme singulier, celui qui s'est élaboré en France depuis la Révolution, aurait avec une période de l'histoire qui est bien trop souvent, elle aussi, réduite au périmètre national, au point de faire d'un auteur comme Jean-Jacques Rousseau, illustrant par excellence ce lien, un auteur français. Ce double numéro de la revue *Lumières* se propose d'élargir quelque peu les perspectives, à tous les niveaux : géographique, textuel, contextuel, conceptuel. Tout comme Rousseau est un philosophe avant tout genevois, qui a en effet eu une influence immense dans la constitution d'un républicanisme français, nous partirons du constat que le républicanisme comme courant de pensée et les Lumières comme mouvement intellectuel ne se limitent pas au périmètre hexagonal. S'il est une dette à l'égard du siècle des Lumières, elle concerne un espace géographique *a minima* européen, un contexte intellectuel pluriel par définition, y compris pour envisager le concept de Lumières lui-même. Quant au républicanisme, il adoptera le pluriel également tant sont nombreuses les approches conceptuelles et pratiques qui le concernent si l'on s'en tient au dix-huitième siècle simplement.

Entrer dans la réflexion par cette attention réflexive à la nuance ne doit pas nous empêcher de voir pourquoi il est plus qu'urgent aujourd'hui de revenir aux Lumières, et quel type d'unité intellectuelle y est recherché. La réponse est sans doute dans le type d'humanisme que l'on retrouve s'édifiant progressivement à ce moment-là : celui qui s'appuie sur un rationalisme fondateur et envisage l'universalité de son

extension. La puissance de penser de la raison, sa capacité à dépasser les préjugés existant pour nous éclairer et nous orienter à partir des principes qu'elle nous offre de découvrir est sans doute un point de départ. Si Kant dans *Qu'est-ce que les Lumières ?* définit prioritairement le courant intellectuel à partir du *sapere aude*, et de la nécessité de sortir l'homme de l'état de minorité intellectuelle en lui apprenant à user de sa raison, c'est bien parce que tous les hommes, par nature, sont rationnels, disposent de cette faculté qu'ils ne se soucient pas ou qu'ils n'ont pas la possibilité de suffisamment développer et sont ainsi, universellement, en capacité d'être éduqués et donc éduqués. C'est une humanité une que la devise kantienne propose d'appréhender par la référence à une forme universelle d'émancipation intellectuelle.

Sur ces bases semble émerger l'idée qu'il doit être possible d'édifier la meilleure des républiques en suivant ce que dicte la raison. Mais la question se pose de savoir que faire face au despote ? Et le courage de manifester un anti-monarchisme affirmé dans un siècle où la forme monarchique est omniprésente, n'est du reste pas fréquent. Le radicalisme d'un Rousseau ou d'un Mably précisément, n'est pas nécessairement partagé. La plupart des philosophes reste monarchiste, de manière certes modérée, mais beaucoup ne parviennent que difficilement à mettre en scène un républicanisme qui peut paraître véritablement un ailleurs, utopique, qu'ils envisagent, mais qu'ils ne conçoivent que malaisément dans un cadre qui est celui de l'absolutisme. Réformer l'État se conçoit souvent par touches progressives tandis qu'une révolution républicaine telle qu'elle adviendra, qui plus est régicide, est loin d'être un horizon clairement envisagé. Daunou, dans son *Rapport sur l'instruction publique* du 23 vendémiaire An IV caractérise bien la période, ce qu'elle fait peu à peu émerger par la force de la pensée, et les habitudes de mise en question critique de l'ordre établi qu'elle permet d'instiller dans les esprits : « Là, les pensées des grands hommes étaient continuées par d'autres grands hommes. L'éloquence et la philosophie s'unissaient quelquefois pour jeter aux pieds des trônes épouvantés de longs sillons de lumières à travers l'antique nuit des préjugés et des erreurs. Là, se formait une sorte d'opinion publique qui s'accoutumait à murmurer autour des gouvernements »¹. L'éducation classique, la familiarité avec le latin comme

1. P.-C.-F. Daunou, « Rapport sur l'instruction publique, présenté au nom de la commission des onze et du comité d'instruction publique, dans la séance du 23 vendémiaire », dans J. Boulad-Ayoub, M. Grenon, S. Leroux (eds.), *Les Comités d'instruction publique sous la*

langage véhiculant par excellence les mots anciens de la république, facilite cette maturation des pensées. Les principes de la raison, dès lors qu'ils étaient compris et appliqués, ne pouvaient mener progressivement qu'à contester les tyrans.

Mais les Lumières, trop souvent considérées dans une perspective très franco-centrée, comme une période où le modèle républicain bénéficierait d'une sorte d'unicité conceptuelle, se révèlent bien plutôt comme un moment de profondes mutations, voire de crise de l'idée et des pratiques républicaines. Les Républiques urbaines traversent des crises internes alors que s'engage un débat sur leurs forces et faiblesses comparées aux monarchies éclairées et stables. Les philosophes conçoivent des modèles nouveaux, à l'échelle d'un État, s'opposant à la monarchie absolue. La logique traditionnelle du devoir commence à voir sa primauté discutée par la logique nouvelle du droit. Les voies de l'émancipation privilégient un paradigme de plus en plus pacifique et laissent émerger l'idée républicaine éducatrice et démocratique du citoyen éclairé. Mais avant tout, donc, les Lumières sont plurielles, tantôt radicales, tantôt modérées, tantôt européennes, tantôt nationalement contextualisées, tantôt républicaines tantôt proches du despote éclairé, etc. Bref les Lumières correspondent à une vie intellectuelle bouillonnante en Europe, et même par-delà les mers qui la bordent, de la fin du XVII^e siècle jusqu'à la fin de la Révolution française ; et un esprit par définition non-dogmatique, donc refusant les simplifications et autres formes de manichéismes, y compris à son propos.

Les Lumières ne font pas pour autant l'unanimité, en tant que courant de pensée, et ne la faisaient déjà pas au siècle dit des Lumières. De Maistre, l'un des opposants les plus farouches au « philosophisme » des Lumières accuse ceux parmi ses contemporains qui s'y sont abandonnés d'avoir fait le choix de « céder le sceptre de la philosophie rationnelle à cette idole *ouvrage de leurs mains*, à ce faux dieu du XVIII^e siècle, qui ne sait rien, qui ne dit rien, qui ne peut rien, et dont ils ont élevé le piédestal *devant la face du Seigneur*, sur la foi de quelques fanatiques encore plus mauvais citoyens que mauvais philosophes ! »². Ce courant de pensée des anti-Lumières n'a d'ailleurs pas limité son existence à la

Révolution. Principaux rapports et projets de décrets, Fascicule III, Cahiers Recherches et Théories, n°S 22, p. 104.

2. J. de Maistre, « Les soirées de Saint-Petersbourg », 6^e entretien, in : J. de Maistre, Œuvres, ed. P. Claudes, Bouquins, Paris, 2007, p. 632.

période des Lumières elles-mêmes. Il n'a jamais cessé de trouver une expression dans des contextes nouveaux et toujours singuliers. Les anti-Lumières sont même revenus sur le devant de la scène en ce début de XXI^e siècle. Depuis une quinzaine d'années, les discours antirationalistes, antiprogressistes, voire antidémocratiques accompagnent une forme d'abandon assumé de la réflexion critique. Celle-ci serait ramenée au complexe, volontairement obscur car objet de nuances infinies, tandis que la simplicité aurait la noblesse de l'immédiat, l'apparence de l'accessibilité et la primauté de l'affect sur le jugement. Contre les excès de la raison positiviste, c'est l'ensemble d'un long héritage en son fond humaniste qui est balayé. La réaction n'est pas nouvelle, Herder, Burke ou De Maistre l'ont incarnée à des degrés divers en leur temps. Mais la différence avec l'âge révolutionnaire qu'ils contredisaient ouvertement, c'est qu'aujourd'hui, il ne s'agit plus d'opposer un idéal à un autre, mais plutôt de suivre dans ce rejet affirmé de ce qui nous a constitué idéologiquement, une forme de critique à l'encontre des contradictions inhérentes au monde contemporain.

Dans un ouvrage qu'il leur consacre, l'historien Zeev Sternhell³ s'efforce de comprendre les fondements de ce courant de pensée, son évolution historique et les liens qui unissent anti-Lumières, contre-révolutionnaires et mouvements totalitaires du XX^e siècle. Il y a bien une cohérence, pour Sternhell, celle qui consiste à s'opposer frontalement à une conception de l'homme, à une théorie de la connaissance et de la société politique héritée du bouillonnement des Lumières. Le cadre religieux ayant disparu pour structurer l'existence collective des hommes, les anti-Lumières recherchent une unité qu'ils ne peuvent trouver dans une évolution jugée individualiste. Isaiah Berlin⁴ avant lui avait pointé, sur le plan de la théorie politique, le lien intellectuel qui rapproche les anti-Lumières des théories fascistes et totalitaires. Mais là où Berlin liait de manière discutable des théories inscrites dans des problématiques et des contextes bien différents, Sternhell s'attache à voir par le menu les affrontements idéologiques dans leur évolution réelle, et leur complexité.

L'histoire des anti-Lumières se révèle donc ainsi une histoire du conflit autour des Lumières, de leur retentissement qui se fait encore ressentir jusqu'à aujourd'hui, de leur expansion et ses conséquences sur le plan

3. Z. Sternhell, *Les anti-Lumières : du XVIII^e siècle à la guerre froide*, Fayard, Paris, 2006.

4. I. Berlin, *A contre-courant : Essai sur l'histoire des idées*, Albin Michel, Paris, 1988.

politique, culturel, scientifique, éducatif et sans doute aussi de leur victoire idéologique. Comme le souligne Jacques Domenech, « c'est une nouvelle vision du monde qui entraîne une mutation culturelle dans un continent tout entier, et au-delà en Amérique. La riposte est à la mesure du champ d'extension des idées nouvelles. Les systèmes de défense de ceux, institutions ou individus, qui s'opposent aux transformations en cours ou que vise ce bouleversement considérable amorcé réagissent, avec parfois un certain décalage, à travers l'Europe toute entière. On peut le constater philosophiquement, géographiquement »⁵. Et on pourrait ajouter temporellement, jusqu'à aujourd'hui.

L'un des ressorts principaux de ce double numéro est peut-être de revenir à la positivité idéale et à la puissance critique des Lumières. Non comme un héritage imposé qui serait dogmatiquement transmis. Mais précisément comme ce qu'elles nous ont légué et que nous pouvons effectivement accueillir ou rejeter. Le rejet est possible sur le plan des opinions. Mais il est alors intéressant d'en examiner toutes les conséquences. Car si les Lumières comme les anti-Lumières ne forment pas deux blocs immuables tant il existe de variations internes, il apparaît régulièrement que dans le même mouvement où les Lumières se trouvent intellectuellement contestées, on retrouve une mise en cause du régime républicain. La république n'a jamais vraiment eu bonne presse aux yeux des anti-Lumières tant elle incarne un niveau plus inacceptable encore de libération. Si la libération intellectuelle de l'individu par la raison bouscule les connaissances établies en renversant les préjugés, l'hypothèse d'une libération collective et d'une remise en cause de l'ordre politique établi était plus encore inconcevable. Alors quand les Lumières sont devenues révolutionnaires et ont contribué à engendrer des républiques, la réaction n'en a été que plus agressive.

Ce qui nous intéresse ici est donc d'approfondir le lien complexe entre Lumières et Républiques, c'est-à-dire cette relation théorique et pratique par laquelle un mouvement de libération intellectuelle rencontre une option de libération politique. Ce moment est loin d'être linéaire ou continu et doit immédiatement prendre en compte la pluralité des expressions et des nuances que nous évoquons plus haut. Mais son existence est caractéristique du fait que l'insatisfaction dans l'ordre de la connaissance ou de la croyance a des conséquences politiques et

5. J. Domenech, article « Anti-Lumières », dans M. Delon (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, PUF, Paris, 2010.

sociales qui se traduisent par la recherche d'un débouché collectif. Ce débouché est imprégné des connaissances acquises dans ces nouvelles humanités puisqu'il va puiser dans la référence philosophique qui a fait l'objet depuis l'Antiquité tout à la fois de nombreux développements théoriques et de plusieurs expériences pratiques. Cet état de fait ne se démentira pas tout au long du siècle des Lumières, mais s'y ajoutera peu à peu une perspective inscrite dans le nouveau cadre épistémique : la nécessité de la libération humaine. La critique du despote se transforme ainsi parfois en pensée politique destinée à réfléchir aux conditions de possibilités d'une émancipation collective par réaffirmation en des termes nouveaux d'un système politique qui n'est pas inconnu mais qui mérite de s'inscrire à nouveaux frais dans la modernité.

Les recherches sur le républicanisme connaissent en France, depuis quelques décennies déjà, dans le sillage du renouveau anglo-saxon de l'École de Cambridge, un regain d'intensité porté notamment par une perspective d'inspiration historique mais à dimension souvent pluridisciplinaire. S'inscrivant dans cette dynamique, ce dossier international se propose d'interroger l'évolution complexe du modèle républicain dans la période où il est souvent présenté comme le plus porteur d'avenir, et où il est exposé en même temps à de nombreuses remises en question : le siècle dit des Lumières. C'est donc le modèle républicain, sans cesse discuté, disputé, conflictuel et toujours en train de se réformer au plan conceptuel comme au plan empirique que nous proposons d'examiner dans cette période, pour voir en quoi il ouvre sur la modernité. L'espace européen dans son ensemble sera examiné, de même que les Lumières dans leur durée et leur force d'influence.

Christophe Miqueu

Le laboratoire *SPH* dont le soutien a été primordial et permanent pour la réalisation de ce projet* poursuit ainsi sa trajectoire scientifique en accordant une place importante, depuis la création de l'équipe, à l'étude pluridisciplinaire des Lumières et aux recherches sur le républicanisme. Les travaux récents de l'équipe se sont focalisés sur les Lumières radicales, autour des travaux de Jonathan Israel et de Margaret Jacob**, et sur le républicanisme classique et son héritage autour de la figure de Harrington***. On notera également que c'est à Bordeaux, à l'initiative de Catherine Larrère, et en présence de Quentin Skinner, que s'était tenue en 1997 une rencontre scientifique de première importance autour des mœurs républicaines qui allait donner lieu au second volume de *Republicanism. A Shared European Heritage*, dirigé par M. Van Gelderen et Q. Skinner****, précisément consacré en partie à l'évolution du républicanisme à l'époque des Lumières. C'est dans cette tradition de recherche que nous nous efforçons, modestement, de nous inscrire ici. Ce travail est ainsi programmatique au sens où il est voué à s'inscrire dans l'avenir à travers d'autres projets autour des Lumières et du républicanisme.

Jean Mondot et Christophe Miqueu

* Outre l'EA SPH, nous tenons aussi à remercier pour leur soutien lors de la journée d'études qui a précédé ce numéro, l'ESPE d'Aquitaine, l'Université Bordeaux-Montaigne, le Conseil régional de la Nouvelle Aquitaine, la Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine et la Société française d'études du dix-huitième siècle.

** Voir notamment J. Mondot et C. Révauger (dir.), « Lumières radicales, radicalisme des Lumières », *Lumières*, n° 13, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, 1^{er} semestre 2009.

*** Voir notamment J. Terrel, B. Graciannette et Ch. Miqueu (dir.), *Harrington et le républicanisme à l'âge classique*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, 2014.

**** M. Van Gelderen et Q. Skinner (dir.), *Republicanism. A Shared European Heritage*, Cambridge University Press, 2002.